



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 8 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Municipal de la commune d'Arbent (Ain) dûment convoqué, s'est réuni en session  
ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCHIOLO, maire d'Arbent,  
ETAIENT PRESENTS :

Mesdames FLORE Carmen, ROBIN Chantal, BRENET-GRANDET Corinne, MARET-GUELPA Aline,  
DURAFFOURG Yvonne, MARET Delphine, BEUCHOT Anny, FLORE-EVRARD Virginie.

Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, SOUAKER  
Mohamed, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BENSALEM Mourad, FANNI Alexis, GERVASONI  
Dominique.

PROCURATIONS : : Christiane GROSSET a donné procuration à Chantal ROBIN, Agniette  
EUDIER a donné procuration à Aline MARET-GUELPA, Isabel DURET a donné procuration à  
Stéphane DESSORS, Philippe MARTIN a donné procuration à Virginie FLORE-EVRARD.

ABSENTS : Raymond DELSIGNORE, Jérôme BLONDEL

Conseillers en exercice : 23 Présents : 17 Pouvoirs : 4 Votants : 21 Absents : 2

Monsieur Claude DELALANDE a été nommé Secrétaire de Séance.

Le Procès-Verbal de la séance du Lundi 8 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité

**BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET GENERAL**

Le Budget Primitif 2026 Budget Général est adopté à l'unanimité

**Dépenses de fonctionnement**

011 - Charges à caractère général	1 150 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 150 000,00
014 - Atténuations de produits (FPIC,DILICO, ...)	186 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	890 000,00
66 - Charges financières	71 000,00
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00
	-----
Total des dépenses réelles	4 452 000,00
	-----
023 - Virement à la section d'Investissement	145 610,00
042 - Opérations d'ordre entre sections (dot. Amort.)	1 200 000,00
	-----
Total des dépenses d'ordre	1 345 610,00
	-----

**Total des dépenses de fonctionnement      5 797 610,00 €**

**Recettes de Fonctionnement**

013 – Atténuations de charges	15 000,00
70 – Produits des services, du domaine et ventes div.	204 741,00
73 – Impôts et Taxes	2 865 630,00
731- Fiscalité locale	1 790 000,00
74 – Dotations, subventions et participations	529 400,00
75 – Autres produits de gestion courante	205 000,00
77 – Produits exceptionnels	40 103,00
	-----
Total des recettes réelles	5 649 874,00
	-----
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	147 736,00
	-----
Total des recettes d'ordre	147 736,00

<b>Total des Recettes de fonctionnement</b>	<b>5 797 610,00 €</b>
---	-----------------------

**Dépenses d'investissement**

21 - Opérations d'équipement	1 488 400,00
16 - Emprunts et dettes (Capital)	340 000,00
27 – Autres Immobilisations financières	44 810,00
	-----
Total des dépenses réelles	1 873 210,00
	-----
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 736,00
	-----
Total des dépenses d'ordre	147 736,00

<b>Total des Dépenses d'investissement</b>	<b>2 020 946,00 €</b>
--	-----------------------

**Recettes d'investissement**

10- Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	310 336,00
16- Emprunt et dettes financières	365 000,00
	-----
Total des recettes réelles	675 336,00
	-----
021- Virement de la section de fonctionnement	145610,00
040- Opérations d'ordre (dot. Amorts)	1 200 000,00
	-----
Total des recettes d'ordre	1 345 610,00

<b>Total des Recettes d'investissement</b>	<b>2 020 946 ,00 €</b>
--	------------------------

**BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE EXPLOITATION FORESTIERE**

Le Budget Primitif 2026 B.A. Forêt est adopté à l'unanimité

**Dépenses de fonctionnement :**

011 - Charges à caractère général	102 500,00
66 – Charges financières	1 021,00
	-----
Sous-Total des dépenses de gestion courante	103 521,00

042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	42 479,00
--	-----------

<b>Dépenses totales</b>	<b>146 000,00 €</b>
-------------------------	---------------------

**Recettes de fonctionnement :**

70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	69 973,19
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 026,81
74718 – Reversement du budget général	56 000,00
	-----
Total des recettes	146 000,00

<b>Recettes totales</b>	<b>146 000,00 €</b>
-------------------------	---------------------

**Dépenses d'investissement :**

21 – Immobilisations corporelles	22 452,19
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 026,81

<b>Dépenses totales</b>	<b>42 479,00 €</b>
-------------------------	--------------------

**Recettes d'investissement :**

040 - Opérations d'ordre entre sections	42 479,00
---	-----------

<b>Recettes totales</b>	<b>42 479,00 €</b>
-------------------------	--------------------

**BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE SALLES MUNICIPALES**

Le Budget Primitif 2026 B.A. Salles Municipales est adopté à l'unanimité

**Dépenses de fonctionnement :**

011 - Charges à caractère général	84 490,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	93 000,00
	-----
Sous-Total des dépenses réelles	177 490,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 510,00

<b>Dépenses totales</b>	<b>208 000,00 €</b>
-------------------------	---------------------

**Recettes de fonctionnement :**

70 – Vente de Produits fabriqués	45 000,00
74 – Subventions d'exploitation	163 000,00

<b>Recettes totales</b>	<b>208 000,00 €</b>
-------------------------	---------------------

**Dépenses d'investissement :**

21 – Immobilisations corporelles	30 510,00
----------------------------------	-----------

<b>Dépenses totales</b>	<b>30 510,00 €</b>
-------------------------	--------------------

**Recettes d'investissement :**

040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 510,00
--	-----------

<b>Recettes totales</b>	<b>30 510,00 €</b>
-------------------------	--------------------

**APPROBATION DES MARCHES D'ASSURANCES**

Le nouveau marché d'assurance pour la période 2026-2030 a été scindé en 4 lots, attribués à l'unanimité comme suit:

Lot 1, Dommages aux biens et risques annexes à GROUPAMA pour 30 679,10 €

Lot 2, Responsabilité Civile et risques annexes à S.M.A.C.L. pour 4 100,61 €

Lot 3, Flotte automobile et risques annexes à S.M.A.C.L. pour 15 885,03 €

Lot 4: Protection juridique des agents et des élus à S.M.A.C.L. pour 1 521,39 €

**CESSION DE PARCELLE AC 627**

La parcelle AC 627 de 681 m<sup>2</sup> est vendue à Mr Benoit SEGRE et Mme BERNARDI Julie au prix de 681 €.

**SUBVENTION D'EQUILIBRE 2026 AU BUDGET ANNEXE EXPLOITATION FORESTIERE**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 56 000 € pour équilibrer le Budget Annexe Exploitation forestière.

**SUBVENTION D'EQUILIBRE 2026 AU BUDGET ANNEXE SALLES MUNICIPALES**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 175 000 € pour équilibrer le Budget Annexe Salles Municipales.

**SUBVENTION 2026 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALES – C.C.A.S**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 60 000 € au C.C.A.S.

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTE**

Deux postes d'Adjoint Administratif Principal 1<sup>ère</sup> Classe sont créés sur le tableau des effectifs.

**CONVENTION DE RETROCESSION DES VOIERIES ET ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT VIVALDI**

Une convention est signée entre la commune et la SEMCODA afin de rétrocéder après réception des travaux le lotissement VIVALDI

**DEROGATIONS REPOS DOMINICAL POUR 2026**

La liste des dimanches qui pourront être travaillés en 2026 est la suivante : 11 Janvier, 18 Janvier, 28 Juin, 5 Juillet, 12 Juillet, 30 Août, 6 Septembre, 29 Novembre, 6 Décembre, 13 Décembre, 20 Décembre, 27 Décembre.

La liste des dimanches qui pourront être travaillés en 2026 pour lesquels les concessionnaires automobiles d'Arbent est la suivante : 18 Janvier, 15 Mars, 14 Juin, 13 septembre, 11 Octobre.

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE**

Signature pour 5 ans jusqu'au 31 décembre 2029, de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF, visant à élaborer un projet territorial pour le maintien et le développement des services aux familles. La CTG comprend les Communes d'Arbent, de Bellignat et d'Oyonnax et englobe les champs d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité et animation de la vie sociale. Elle permet d'attribuer des financements bonifiés aux gestionnaires en tenant compte des compétences des Collectivités concernées et financer le poste de coopération.

La séance est levée à 20 h 10

Pour Extrait Conforme.

Le Secrétaire de Séance,

Claude DELALANDE



Le Maire,

Philippe CRACCHIOLO

